

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Glenn Higgins, inactif et sans mode d'exercice comme courtier en assurances de dommages Certificat n° 116431	Plainte n° 2016-02-05(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Isabelle Guay, membre	31 octobre et 1 ^{er} et 2 novembre 2016 09h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	<ul style="list-style-type: none"> 6 chefs pour avoir exercé ses activités de façon négligente (articles 16, 27 et 39 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> (chapitre D-9.2), articles 9, 29, 37(1), 37(6), 37(7) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> (RLRQ, c. D-9.2, r. 5)). 	Audition sur culpabilité
Michel Barcelo, expert en sinistre Certificat n° 101092	Plainte n° 2016-03-04(E)	M ^e Patrick de Niverville, président M. Benoit Loyer, membre M. Yvan Roy, membre	16 novembre 2016	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<ul style="list-style-type: none"> 6 chefs pour avoir exercé ses activités professionnelles de façon négligente (articles 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 10, 14, 15, 21, 27, 58(1) et 58(3) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>); 2 chefs pour avoir fait défaut d'agir de manière objective et équitable envers un assuré l'article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> ainsi qu'avec les articles 15 et 27 du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>). 	Suite de l'audition sur moyen préliminaire
Robin Ouellet, expert en sinistre	Plainte n° 2016-05-01(E)	M ^e Patrick de Niverville,	22 novembre 2016	Chambre de l'assurance de dommages -	<ul style="list-style-type: none"> 2 chefs pour avoir fait défaut d'exercer ses activités avec professionnalisme, honnêteté, équité, objectivité, discrétion et 	Audition d'un moyen

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Certificat n° 125386		président M ^{me} Valérie Mastrocola, membre		Montréal	modération lors d'une rencontre avec un assuré (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 15 et 27 du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>); <ul style="list-style-type: none"> 2 chefs pour avoir fait défaut d'exercer ses activités avec professionnalisme, de s'identifier clairement et d'identifier son mandant (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 16, 17, 58(1) et 58(5) du <i>Code de déontologie des experts en sinistre</i>). 	préliminaire
Éric Janelle, expert en sinistre en assurance de dommages des particuliers (5B)	Plaintes n ^{os} 2016-02-03(A) 2016-02-04(E)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Karine S. Correia, membre	28 et 29 novembre et 8 décembre 2016	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	Éric Janelle : <ul style="list-style-type: none"> 1 chef pour avoir supervisé le travail d'une dizaine d'agents en assurance de dommages des particuliers en tant que chef d'équipe du service d'indemnisation de l'équipe double fonction alors qu'il ne détenait pas la certification d'expert en sinistre (articles 13, 84 et 85 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>, les articles 2, 32, 37 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages et l'article 2.2 de la <i>Directive d'application de l'Autorité des marchés financiers en regard de la définition d'expert en sinistre et des activités qui lui sont exclusives</i>). 	Audition sur culpabilité
Certificat n° 116964						
Et		M ^{me} Mireille Gauthier, membre				
Karine Vivier, expert en sinistre en assurance de dommages des particuliers (5B)						
Certificat n° 139514						

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					Karine Vivier	
					<ul style="list-style-type: none"> 1 chef pour avoir toléré que M. Éric Janelle supervise une dizaine d'agents en assurance de dommages dans le traitement de dossiers de réclamation alors qu'il ne détenait pas la certification d'expert en règlement de sinistres alors qu'elle était directrice régionale de l'indemnisation et supérieure immédiate de M. Janelle. (articles 13, 84 et 85 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>, les articles 2, 12, 13, 58, 58(1) et 58(14) du Code de déontologie des experts en sinistre et l'article 2.2 de la <i>Directive d'application de l'Autorité des marchés financiers en regard de la définition d'expert en sinistre et des activités qui lui sont exclusives</i>). 	

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Novembre 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
MARIA CARO 155041	CD00-1179	M ^e Janine Kean, Présidente M. Jacques Denis,	1 ^{er} novembre 2016 à 9h30 2 novembre 2016 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X4B8	Avoir causé un découvert ou risque de découvert Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme	Culpabilité

		A.V.A, Pl. Fin. M. Jean Deslauriers, Pl. Fin.				
HÉLÈNE CHRÉTIEN 197866	CD00-1178	M ^e Janine Kean, Présidente M. André Chicoine, A.V.C. M. Michel McGee	8 novembre 2016 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Opération non autorisée Falsification ou contrefaçon de signature	Culpabilité et sanctions
JIVE AOUN 198317	CD00-1136	M ^e Alain Gélinas, Président M. Gabriel Carrière, Pl. Fin. M. Raphaël Kalula Pili- Pili	9 novembre 2016 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Falsification ou contrefaçon de signature	Culpabilité
GILLES DAIGLE 108715	CD00-1150	M ^e Janine Kean, Présidente M ^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin. M. Frédérick Scheidler	15 novembre 2016 à 10h00	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
RÉJEAN TALBOT 131874	CD00-1134	M ^e Alain Gélinas, Président M. Marc	16 novembre 2016 à 9h30 17 novembre	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal	Appropriation de fonds pour fins personnelles Falsification ou contrefaçon de documents Utilisation de faux documents	Culpabilité

		Binette, Pl. Fin.	2016 à 9h30 18 novembre	(Québec) H2X 4B8		
		M ^{me} Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin.	2016 à 9h30			
RÉJEAN TALBOT 131874	CD00-1082	M ^e Claude Mageau, Président M. Michel Gendron M. Réal Veilleux, A.V.A., Pl. Fin.	21 novembre 2016 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
ALAIN VÉRONNEAU 134068	CD00-1139	M ^e Claude Mageau, Président M. Raphaël Kalula Pili- Pili M. Frédérick Scheidler	22 novembre 2016 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles Falsification ou contrefaçon de documents	Culpabilité
DENIS VALLIÈRES 156788	CD00-1182	M ^e Janine Kean, Présidente M ^{me} Gisèle Balthazard, A.V.A. M ^{me} Dominique Vaillancourt	22 novembre 2016 à 9h30 23 novembre 2016 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CRT) 35, rue Port-Royal Est Montréal (Québec) H3L 3T1 Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec)	Rabais de prime Avoir déclaré faussement avoir agi à titre de représentant	Culpabilité

H2X 4B8						
PIERRE BLANCHET 103489	CD00-1184	M ^e Claude Mageau, Président M. Richard Charrette M. Stéphane Côté, A.V.C.	24 novembre 2016 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Conflits d'intérêts	Culpabilité
ANDRÉ GOULET 115132	CD00-1087	M ^e François Folot, Président M. François Faucher, Pl. Fin. M. François Laporte	29 novembre 2016 à 9h30 30 novembre 2016 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CRT) 900, boul. René- Lévesque Est, 5 ^e étage, Québec (Québec) G1R 6C9	Conflits d'intérêts Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme	Culpabilité